N° 36 novembre 1992

P.P. 1052 Le Mont

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont

AUX 4 COINS DU MONT

reflets du législatif

En cette pluvieuse soirée du 28 septembre, le Conseil communal a tenu une assemblée qui s'est déroulée très paisiblement sous la présidence de son président, M. Daniel Grosclaude, en présence de la Municipalité. Sur les bancs réservés au public, plusieurs collaborateurs de notre Administration communale nous ont honorés de leur présence.

Il est vrai qu'à l'ordre du jour figurait la modification du statut du personnel de l'Administration communale du Mont. La modification de deux articles a été acceptée par le Conseil communal en vue de permettre à notre Exécutif, d'entente avec le chef du personnel, actuellement M. Eric Besson, de fixer cas par cas les salaires, compte tenu de la situation économique et des prestations individuelles. La Commission ad hoc composée de MM. Paul Kart, président, Jean-Pierre Grand, rapporteur, Pierre Cuche, Albert Rosat et André Tornay avait également soutenu les propositions de modification présentées par la Municipalité.

La modification du règlement communal relatif à l'acquisition et à la perte de la bourgeoisie de la Commune du Mont, que le Conseil a approuvé lors de sa précédente séance, le 22 juin 1992, prévoit la constitution d'une commission permanente de 5 membres et 2 suppléants. A cet effet, le Conseil a désigné Mme et MM. Ursula Wyss Schelker, Roger Darbellay, Roger Rigo, Bertrand Chenevard et Henri-Charles Brun. Les deux suppléants seront Mme Marie-Claude Robert et M. Pierre Cuche.

Le Conseil communal a reconduit, sur proposition de M. Michel Mattenberger pour 1 année, au lieu de 2 ans, l'arrêté d'imposition qui est maintenu à 0,85. Cette décision permettra de mieux gérer la trésorerie communale, gestion qui sera en prise directe avec la situation économique et les comptes. Ces derniers sont présentés en général à la séance de juin du Conseil communal.

Notre exécutif a sollicité l'avis du Conseil en vue de mettre au point le projet d'aménagement de la rue du Petit-Mont. Sous la pression des budgets et des comptes communaux, le Conseil avait demandé à la Municipalité de mettre au point une solution plus modeste que celle présentée au début 1992. Au cours de la soirée, le Conseil a porté son choix sur la variante N° 1, «Rue du Village». La Commission ad hoc composée de MM. Jean-Paul Waldmeyer, président, Jean-Jacques Truffer, rapporteur, Marie-Claude Robert, Daniel Nusslé et Peter Kronauer, avait également soutenu cette variante dont l'ensemble des éléments du projet s'intègre le mieux dans le site existant.

C'est vers 21h.15 que le Président a levé la séance.

Le secrétaire du Conseil communal
B. Salchli

municipalité

Elections · Votations 1993

Votations fédérales

Dates réservées par la Confédération:

- 7 mars
- 6 juin
- 26 septembre
- 28 novembre

Votations cantonales

Dans la mesure du possible, elles seront organisées aux dates ci-dessus.

Elections communales

- 31 octobre:
  élections du Conseil communal et de la Municipalité (premier tour)
- 14 novembre:
  élections du Conseil communal (système majoritaire) et de la Municipalité (second tour éventuel)
- 28 novembre:
  élection du Syndic (premier tour)
- 5 décembre:
  élections du Syndic (second tour éventuel) et des suppléants (dans les communes à Conseil communal élu au système majoritaire).

Ouverture du bureau de vote

L'Administration communale rappelle à l'attention des électeurs et électrices que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi	de 19h.00 à 20h.30
Le samedi	de 19h.00 à 20h.30
Le dimanche	de 10h.30 à 12h.30

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

Sapeurs-pompiers
Activités en bref

Concours cantonal

A peine le cap de la nouvelle année franchi, un groupe de six sapeurs, sous les ordres du lieutenant Christian Menétrey, s'est entraîné au maniement de la motopompe et ce, par des températures qui, certains soirs, ne dépassaient pas de beaucoup le 0 degré.

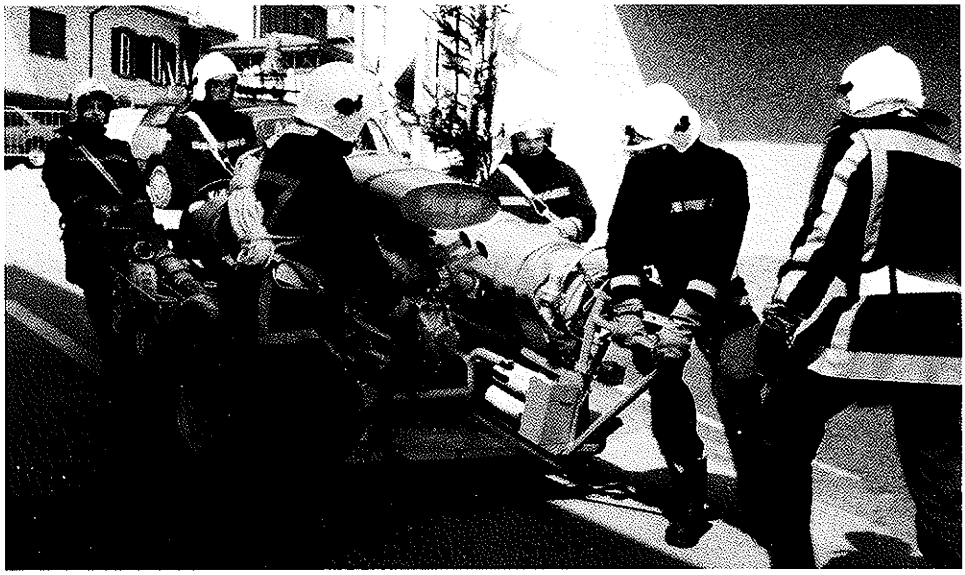

L'objectif visé: la participation au concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers le 25 avril à Ollon. Mission accomplie, puisqu'au terme des joutes, notre équipe se classait au 4e rang de sa catégorie avec mention "bien". L'Etat-major a tenu à remettre un challenge au lieutenant Christian Menétrey pour les soins particuliers qu'il a voués aux accessoires de la motopompe et notamment au projecteur à main qu'il a su transformer habilement en feu à éclats.

Equipe matériel

De l'habileté, il en a fallu au Plt Amiguet et à son équipe du matériel pour modifier et remettre à neuf deux chariots dévidoirs.

Un travail soigné, une disposition rationnelle du matériel récemment acquis.

Bornes hydrantes

Chaque année nous procédons à un contrôle des bornes d'incendie et il est surprenant de constater que certains propriétaires n'hésitent pas à masquer cette prise d'eau avec des buissons. Nous faisons appel au bon sens de chacun afin que ces bornes soient suffisamment dégagées et accessibles en tout temps, y compris en périodes de neige.

Interventions

Cette année, notre groupe de premier secours est intervenu à 34 reprises, pour 7 cas de feu, 12 inondations, 3 sauvetages, 10 déclenchements d'alarme, 1 dégagement d'arbre et 1 cas de pollution.

Nominations

En début d'année, la Municipalité a promu le lieutenant André Guex au grade de premier-lieutenant. Notre collègue a, par ailleurs, complété sa formation d'instructeur fédéral SP en fréquentant un cours d'une semaine à Schaffhouse.

Quant à notre responsable du groupe de porteurs des appareils respiratoires, le lieutenant Jean-Daniel Joerg, il a pu se familiariser avec de nouvelles techniques en suivant un cours cantonal de perfectionnement pour officiers, au Centre d'instruction SP de la Grangette.

Suite au cours du District de Lausanne, les sapeurs Dominique Branciard et Antonio Cignarale ont été promus au grade de caporal, et le sapeur Yves Buffin à celui de machiniste motopompe.

Recrues

Neuf recrues et un sapeur sont venus renforcer l'effectif du Corps des sapeurs-pompiers.

Il s'agit de Messieurs:

Patrick Bertholet
Marc Beyeler
Christophe Blanc
François Laffely
Frédéric Lardier
Christophe Rauschert
Manuel Rodriguez
Christian Scherpe
Daniel Tschanz
Claude Offner

Recrutement

Toutes les personnes, intéressées par notre activité très variée de sapeurs-pompiers et qui n'auraient pas reçu une invitation à la séance d'information de cet automne, sont priées de contacter le cdt au N° de tél. 653 02 31.

Pour conclure, notre gratitude s'adresse à tous les sapeurs, y compris les sapeurs de la section de réserve, qui, par leur dévouement, contribuent à la bonne marche de notre service du feu.

Des remerciements vont également à nos Autorités, tant exécutives que législatives, qui perçoivent le rôle indispensable d'un corps de sapeurs-pompiers communal et nous apportent leur soutien.

Pour l'Etat-Major
Le cdt B. Chabloz

paroisse du mont

Une comédie musicale...
Un moment chaleureux...
Un spectacle de qualité...

En ce temps où l'on songe à Noël qui vient, où l'on est en droit de se demander la place de cette fête dans nos vies...

La Paroisse protestante du Mont et la Paroisse catholique de Saint-Amédée vous invitent à tourner le regard vers Celui qui est venu à nous dans la nuit de Noël et dont la vie sur la terre a été un chemin fait de rencontres et d'amour partagé.

Le long du chemin... un regard posé sur la vie de Jésus à travers les yeux et le cœur de ses disciples.

Le long du chemin... c'est aussi le titre de la comédie musicale que nous vous proposons de venir voir et écouter.

Ce spectacle haut en couleur, où danses, chants, chorégraphie forment un tableau harmonieux et joyeux, a été composé par Monsieur A. Edwards. Lui-même compositeur, pianiste, chanteur, M. Edwards met son ministère artistique au service

des églises francophones de France et de Suisse. Il dirigera pour cette occasion la Chorale Chrétienne de Genève et la Chorale de Corsier/Vevey réunissant plus de 100 choristes.

Le long du chemin... c'est enfin l'invitation, au-delà de Noël, que Jésus adresse à chacun de nous, invitation quotidienne de notre vie avec Lui, de Sa vie avec nous.

Nous vous attendons nombreux, seul ou en famille, quel que soit votre âge, avec vos amis, vos voisins

le samedi 16 janvier 1993
à l'Aula du Collège du Mottier
au Mont-sur-Lausanne
pour deux représentations
à 17h.00 et à 20h.15.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de réserver vos places (non-numérotées) à notre bureau paroissial dès le 1er décembre:

- les lundi et mercredi matins de 8 h. 30 à 10 h. au N° de téléphone. 652 92 80.
- les mardi de 12 h. à 14 h. et jeudi de 18 h. à 20 h. au N° de téléphone 652 47 48.

Le prix des places n'étant pas encore fixé, il vous sera communiqué lors des réservations et sur les affiches publiées ultérieurement.

Noël ? Fête, joie, paix

Le 15 décembre: 11 h.30 Fête des Aînés au Foyer de la Grande Salle: apéritif, repas, puis production par des classes de petits. Inscription au secrétariat paroissial, tél. 652 92 80 (le matin).

Le 22 décembre: 19 h.00 Arbre de Noël des enfants à l'église. Bienvenue à chacun.

Le 24 décembre: 22 h.00 Veillée de ' ël à l'église.

Le 25 décembre: 10 h.00 Culte de Noël. Deux manières de repenser à l'essentiel au milieu des fêtes.

Election du pasteur

Le dimanche 25 octobre, à l'issue du culte, notre pasteur Thierry Juvet, stagiaire de la paroisse, a été élu par 81 voix au 2e poste pastoral. Le 31 janvier, il sera installé. Notre paroisse se trouve ainsi comblée !

Voilà aussi pour nous l'occasion de redire notre gratitude à nos deux couples pastoraux.

paroisse saint-amédée

Equipe pastorale:

Abbé Jean-Marc Brennenstuhl
Abbé Alain de Raemy
Abbé Michel Schöni

Résidence des prêtres

Cure catholique
ch. du Boisy 21
1004 Lausanne
Tél. 36 57 77

Programme des fêtes

Dimanche 13 décembre
16 h.00 Concert pour le temps de l'Avent par un quatuor de cuivre. Le programme, varié, suivra.

Mardi 22 décembre
20 h.15 Célébration pénitentielle

Jeudi 24 décembre
18 h.00 Confession individuelles
23 h.30 Veillée de Noël
24 h.00 Messe de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ

Vendredi 25 décembre
10 h.30 Messe des familles

Samedi 26 décembre
18 h.00 Messe anticipée de la Sainte Famille

Dimanche 27 décembre
10 h.30 Messe de la Sainte Famille

Jeudi 31 décembre
Pas de messe à 18 h.00 à Saint-Amédée
17 h.45 A Saint-André, Messe anticipée de la Solennité de Sainte Marie, Mère de Dieu.

1993 Vendredi 1er janvier
10 h.30 Messe de la solennité de Sainte Marie, Mère de Dieu.

La paroisse Saint-Amédée, et ses prêtres, souhaitent aux habitants du Mont une belle et sainte fête de Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse année 1993 bénie de Dieu.

services publics

CENTRE MEDICO SOCIAL

Le Centre médico-social du Mont

Tél. 021/652 22 11

Au mois de septembre, vous avez pu voir et entendre une excellente information sur le sommeil. Le Centre médico-social vous propose, pour y faire suite, de vous parler du ronflement !

On associe souvent «sommeil du juste» avec le ronfleur, mais en fait si vous lui posez la question, il vous dira certainement qu'il a encore envie de dormir.

En effet, le ronflement est lié à l'obstruction des voies respiratoires et de ce fait on émet un bruit en dormant. Il est dû généralement aux malformations (nez), au relâchement des tissus (embonpoint), ou à l'engorgement des tissus (rhume, végétations).

C'est pourquoi, ronfler demande un effort supplémentaire à votre corps et l'obstacle respiratoire, qui est à l'origine de ce bruit, empêche une bonne oxygénation, donc ronfler est fatigant !

Il vaut mieux en rire que d'en avoir honte et nos médecins traitent ce problème avec sérieux. Dans certains cas il est même impératif d'agir, notamment si le ronfleur est somnolent durant la journée.

Pour les enfants, cela se solde en général par une opération des végétations ou de certaines malformations des organes respiratoires.

Chez l'adulte, selon la gravité du problème, le traitement peut aussi être opératoire. Mais il y a maintenant bien des petites aides que l'on trouve, pour peu de frais, en pharmacie et qui suffisent à vous faire «taire» et vous permettent de respirer correctement.

Le ronflement n'est pas sexiste et n'est pas non plus lié à l'âge. En fait, il me semble important, si ce sujet vous préoccupe et vous touche, de réfléchir à ce qui l'occasionne chez vous. Ainsi, en agissant pour faire cesser votre ronflement, vous retrouverez un sommeil sain et réparateur. Alors, bonne nuit !

Sophie Thurnheer
Infirmière

le conseil du vétérinaire

Vacciner ou ne pas vacciner ? Qui et contre quoi ?

Rappelons tout d'abord le but d'un vaccin. Il s'agit de stimuler l'organisme à fabriquer des anticorps contre un antigène spécifique, en introduisant dans le corps cet antigène ou ses composantes. Ceci permettra, en cas de contact futur avec le germe pathogène d'éviter ou d'atténuer les symptômes de la maladie.

Outre l'aspect préventif pour l'individu lui-même, la vaccination d'un maximum de sujets dans une population donnée aidera également à enrayer une épidémie par la réduction des chances de propagation de la maladie, en rendant les individus vaccinés résistants à une nouvelle infection.

C'est d'ailleurs ces mesures qui ont permis de faire pratiquement disparaître la rage de notre canton. C'est également pour cette raison qu'il est important de vacciner régulièrement les chats qui sortent contre le typhus et le coryza, voire la leucose ou les chiens contre la parvovirose entre autre.

Afin d'assurer une protection optimale aux chiens et aux chats contre les maladies virales contagieuses, voici un tableau récapitulatif d'un plan de vaccination:

Pour les chiens et les chats, une vaccination de base consiste en deux injections de vaccin à environ trois semaines

d'intervalle. Seule la rage ne nécessite qu'une injection.

Chiens:

Entre 2 et 3 mois 1ère injection pour: Carré, hépatite, leptospiroses, CHL, toux du chenil, parvovirose.

Entre 3 et 4 mois 2ème injection: CHL, toux du chenil, parvovirose, puis une injection de rappel annuelle.

Entre 5 et 6 mois: Rage puis une injection de rappel tous les deux ans (annuelle pour passer la frontière).

Chats:

Entre 2 et 3 mois 1ère injection: Panleucopenie (typhus), coryza, leucose.

Entre 3 et 4 mois 2ème injection: Typhus, Coryza, leucose, puis une injection de rappel annuelle.

Entre 5 et 6 mois: Rage puis une injection de rappel tous les deux ans (annuelle pour passer la frontière).

Les chats d'appartement n'ont pas besoin d'être vaccinés ni contre la leucose, ni contre la rage.

Dr L. Walter

noces d'or

50ème anniversaire de mariage

Chaleureux accueil et agréable moment pour la délégation de l'Exécutif communal, «MM. J.-J. Belet, municipal, et le secrétaire soussigné», chargée de présenter les vœux et félicitations des Autorités à M. et Mme Edward Diserens, domiciliés au ch. de l'Esplanade, à l'occasion de leur 50ème anniversaire de mariage.

C'est en effet le 19 septembre 1942, à Zurich, qu'Edward Diserens épouse Anna Wurgler, alors assistante dentaire. Professionnellement, M. Diserens travaille à Morges, auprès de la SIM, en qualité de mécanicien de précision, puis comme ingénieur mécanicien pour le compte des Constructions fédérales, Département militaire, et enfin, dès 1960, à la Direction des PTT où il assume la responsabilité d'un groupe de travail chauffage-ventilation-climatisation-sanitaire. Carrière militaire également bien remplie avec un grade d'adjudant sous-officier instructeur.

Actuellement, M. et Mme Diserens profitent d'une retraite certes paisible, mais active: jardin, balades, champignons pour Monsieur; peinture sur bois et restauration de meubles anciens pour Madame.

Nous leur souhaitons de vivre encore de belles et agréables années, à l'Esplanade, entourés de leurs deux filles et de leurs petits-enfants. Bonheur et santé !

C. Frioud
secrétaire municipal

à savoir

Le marché du mont

Quand? Tous les jeudi de 15h. à 18h. à l'exception des vacances scolaires.

Où? Devant la salle de paroisse à côté de l'église.

Quoi? Vous y trouverez, dans une ambiance chaleureuse, des maraîchers, un charcutier, un marchand de fromage, un de comestibles et les Magasins du Monde.

Allez-y nombreux!

Vente de sapins de Noël

Comme chaque année, l'entreprise Roland Genier vend des sapins de Noël dont le bénéfice est réparti entre différentes œuvres. Depuis trois ans, c'est le centre des paraplégiques d'Yverdon qui en est le bénéficiaire, pour lui permettre l'achat de matériel de sport tel que des combinaisons de plongée, par exemple.

Cette année, la moitié sera versée à l'Union Instrumentale du Mont, société très sollicitée par nous tous lors de chaque manifestation, pour participer à l'achat de son nouveau drapeau et le solde au Centre des Paraplégiques d'Yverdon.

Ces sapins seront coupés entre le 7 et le 11 décembre prochain et la vente se fera comme d'habitude en face du restaurant de La Bastide,

dès le samedi 12 décembre 92
de 9 h.00 à 19 h.30
et les dimanches 13 et 20 décembre
jusqu'à 18 h.00

Nous vous attendons nombreux !

Roland Genier

ATELIER DE CERAMIQUE

Martine Seymour-Odier
Portes ouvertes
à l'atelier de céramique

Le samedi 28 novembre et les jeudis, vendredis, samedis suivants de 10 h. à 17 h. jusqu'au 23 décembre !

Chemin de Bellevue 19
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone 652 01 67

Exposition artisanale
Vente de Noël

Au refuge du Châtaignier, Esplanade du Châtaignier, Le Mont-sur-Lausanne.

Samedi 5 décembre 1992 de 14 h. à 18 h., et dimanche 6 décembre de 10 h. à 18 h.

Vous y trouverez: bijoux, céramiques, fleurs séchées, peintures sur soie, aquarelles, huiles et autres idées cadeaux.

Haide Allenbach
Elisabeth Rentsch
Monika Wuthrich

Renens Natation

Sport pour tous
Piscine du Mont-sur-Lausanne
Mercredi de 16 h. à 17 h.

Cours pour enfants sachant nager et désirant se perfectionner sans faire de compétition

Renseignements:
J. Moser, tél. 634 67 93

Chambre à louer

Route de Sauvabelin 18, dans villa familiale, Fr. 380.–. Tél. 021/652 78 82.

nos établissements scolaires

Dis moi qui vient jeudi...

C'est la question que plusieurs enfants des établissements primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne ont dû se poser en voyant un groupe d'adultes traverser les couloirs, visiter plusieurs classes ou disparaître dans la salle 10 du collège du Mottier.

Il s'agissait en fait de sept Conseillers principaux d'éducation de l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'Académie de Versailles.

Ces futurs adjoints de direction «en formation durant une année» fonctionneront essentiellement en tant que médiateurs; ils seront prêts à accueillir les élèves en difficulté et à les orienter vers l'intervenant le plus compétent, qu'il s'agisse d'un problème de drogue, relationnel avec la famille ou un enseignant scolaire, de choix professionnel, etc. etc...

Les tâches ne manquent pas dans les établissements pouvant compter plus de 2'000 élèves et ils y occuperont donc un poste à plein temps.

Arrivés le lundi 2 novembre, ils ont consacré le mardi à la pédagogie compensatoire avec M. Jean-Claude Calpini, psychologue. Le mercredi était orienté sur l'éducation à la santé en compagnie de Mme Anne-Catherine Menétrey et de Mme Janine Annaheim, infirmière-chef OMSV. Le jeudi, c'était la visite de notre établissement scolaire. Le vendredi voyait la synthèse à l'Ecole normale de Lausanne, puis le retour dans la région parisienne.

Durant cette journée au Mont, ils ont eu l'occasion de s'informer des structures

de l'école vaudoise et de comparer l'organisation française (un seul ministère) et suisse (26 systèmes scolaires et 26 «ministres»).

Ils ont également rencontré le médiateur scolaire, M. Jean-Luc Rochat, l'animateur santé, M. Jean Schaer, et se sont intéressés aux mandats de ces deux enseignants puisque leur fonction se rapprochera sensiblement de ce que l'on trouve dans notre canton.

L'après-midi était consacré tout d'abord à la visite des options de la division terminale: enfants au laboratoire photo, devant les ordinateurs, au laboratoire de sciences, au cours de dactylo ou groupés pour le cours d'allemand ou d'anglais. Sous la conduite de M. Pascal Neyroud, doyen secondaire, les visiteurs ont pu apprécier la diversité des activités proposées et suivre les filières techniques, commerciales et artisanales.

Puis les élèves de la classe 9e année de division supérieure de M. Bernard Matthey-Doret ont présenté avec beaucoup de talent leur division, la composition de la classe et la voie choisie pour leur «après-scolaire».

Conseillers principaux d'éducation de Versailles, doyens et directeur ont fait la synthèse de la journée qui s'est terminée très cordialement par la remise de la plaquette du Mont.

La direction

à la rencontre de la différence

Troisième partie

Rencontre avec des parents

Nous nous demandions ce que représente le fait d'avoir un enfant handicapé. C'est pourquoi nous avons décidé de rencontrer les parents d'Adrien huit ans, autiste, de Vincent neuf ans, enfant mongolien, ainsi que ceux d'Olivier neuf ans, autiste. Ils nous ont bien reçus et semblaient intéressés à l'idée de notre démarche. Nous tenons à les remercier de leur accueil chaleureux.

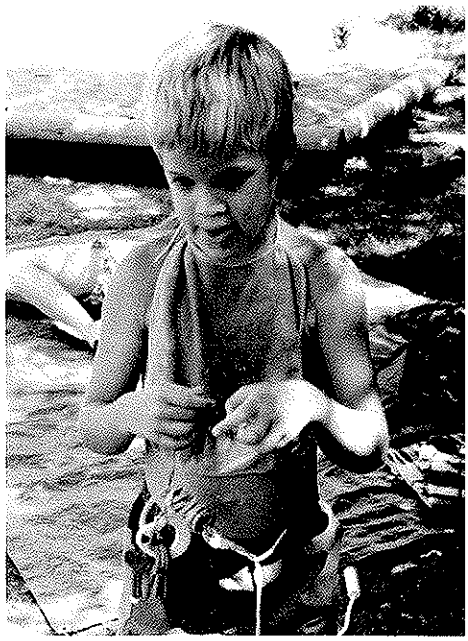

La réaction des parents à la naissance

A la naissance, la maman d'Olivier n'a pas tout de suite su que son fils était autiste. Lorsqu'elle l'a appris, elle a eu de la peine à l'accepter. Longtemps elle ne voulait pas qu'on dise que son enfant est handicapé; elle préférait dire: «il est différent».

Une question revenait sans cesse dans la tête de la maman de Vincent: «pourquoi cela m'arrive à moi ?». Elle avait un fort sentiment d'injustice.

La maman d'Adrien ressentait la même chose, mais en plus, une forte révolte contre les médecins.

La vie familiale

La vie avec un enfant handicapé comporte des désagréments. Par exemple, les sorties en famille sont moins fréquentes. Parfois les parents n'osent pas dire tout de suite aux frères et sœurs la vérité. Ces derniers sont forcément impliqués: lorsque la famille d'Adrien va skier, une sœur reste pour le garder. Parfois, ils le prennent pour aller faire du ski de fond. Comme il ne skie pas tout seul, ses parents le tirent avec une corde pour l'aider à glisser. La responsabilité d'un enfant handicapé demande beaucoup de temps et d'énergie.

Thaïs, la sœur d'Adrien témoigne: «*Moi je n'ai pas peur des handicapés, mais j'ai toujours eu peur de la réaction de mes camarades quand ils apprendront son existence. Quand je vois des gens qui regardent mon frère avec de drôles de yeux, je ne peux pas m'empêcher de rire.Mon frère je le considère non pas*

comme un handicapé, mais comme mon frère».

La réaction de l'entourage

La famille d'Adrien habitait dans un immeuble à Lausanne. L'enfant aime le bruit et joue donc avec des jouets bruyants. Les voisins supportent pendant un certain temps, mais à la longue ils réagissent. La famille décide de partir et s'installe dans une villa individuelle. Le nouvel entourage n'est tout d'abord pas «très chaud» d'avoir un enfant différent dans le quartier, mais aujourd'hui, ce sont eux qui leur demandent s'ils ont besoin d'aide.

Le placement en internat

Adrien a été placé dans un internat une année durant. Cela a permis aux parents de souffler un peu, de vivre à peu près normalement. Mais le placement d'Adrien a souvent été accompagné d'un sentiment de culpabilité et de frustration. En effet, l'institution revendique que l'enfant soit le plus souvent dans l'internat pour pouvoir faire un travail suivi. Cela implique une entière confiance des parents.

Suite au prochain journal

nos sociétés

Pour la deuxième année consécutive, notre association AFAI (association en faveur de l'adoption internationale) s'est réunie à l'Esplanade du Châtaignier dans une chaleureuse ambiance (le 27 septembre 92).

Enfants des 4 coins du Monde ont participé gaiement à cette journée «Plein-Air»; notons parmi les activités, la promenade en calèche, le concours de dessins sur valisettes en carton, la bourse aux jouets qui remporta grand succès et la musique sud-américaine pour couronner le tout.

Nous tenons à remercier notre commune du Mont pour l'optimale infrastructure, les concepteurs de cette œuvre et tous ceux qui nous permettent d'en jouir.

Nous nous réjouissons déjà de venir y fêter en septembre prochain notre 15ème anniversaire.

Pour le comité AFAI, Guy et Françoise de Viron, Le Mont.

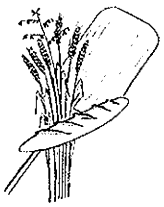

Groupe des Paysannes vaudoises (APV)

Notre groupe, fondé en 1946, compte actuellement 65 membres. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes fait connaître par nos ventes de pâtisseries diverses dans les marchés de la foire de mai et parfois sommes appelées pour

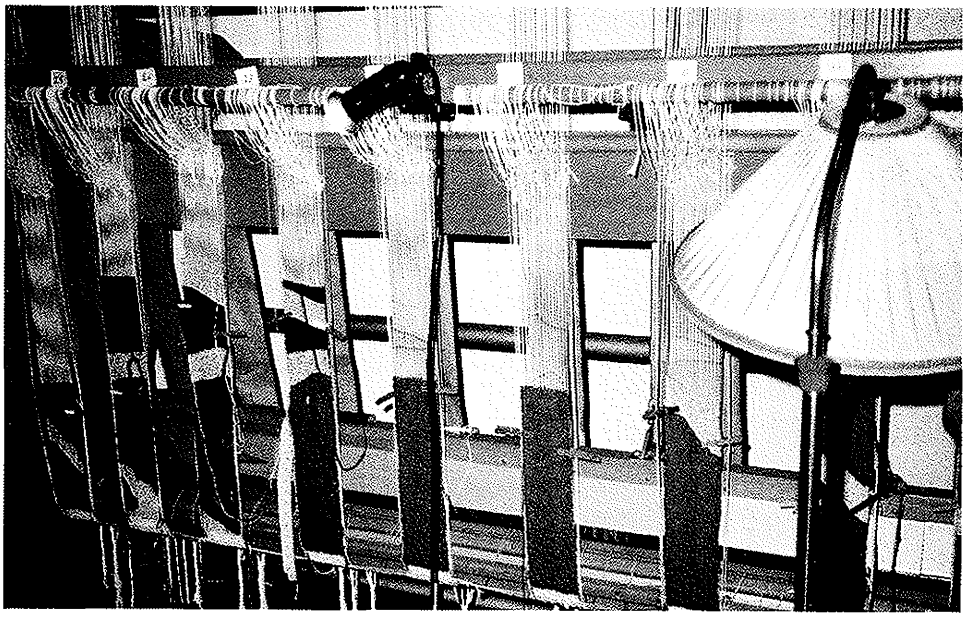

servir un apéritif ou un repas dans le cadre d'une manifestation communale ou de sociétés, habillées du traditionnel costume vaudois qui donne toujours une note folklorique.

Mais en ce jour du 2 septembre 1992, nous avons voulu montrer à la population du Mont une autre facette de nos activités en offrant à la Commune une tapisserie. La construction du bâtiment de Crétalaison a été pour nous le moment rêvé pour concrétiser une idée qui germait depuis longtemps: de faire quelque chose pour notre Commune. Nous avons donc fait appel à Madame Danielle Mussard, artiste en art textile à Lausanne, pour nous présenter un ou deux projets de tapisseries convenant le mieux au style du bâtiment. Après plusieurs contacts avec la Municipalité, nous avons trouvé le motif qui convenait à tous et c'est avec l'accord des Autorités que nous nous sommes mises au travail.

Dès le 16 octobre 1991, les métiers à tisser, au nombre de six, ont été mis en fonction. Trois fois par semaine, nous nous retrouvions avec le même plaisir et la même ardeur pour tisser. Cette tapisserie baptisée «Horizon 92» a demandé 2500 heures de travail, 12,5 kg de matériaux composés de lin, de coton, de viscose et ses dimensions sont de 3,40 m sur 1,80 m.

Nous espérons que cette création, visible dans le hall du bâtiment administratif, sera appréciée des habitants du Mont et qu'elle égaiera longtemps cet emplacement un peu austère.

Pour le groupe APV
R. Chappuis

Société de Développement

Vous avez été très nombreux, Syndic, Municipaux et Pasteurs en tête, à venir admirer timbres, poupées, chats, gommes, voitures anciennes (une grande et plusieurs petites), et à vous intéresser à vos arbres généalogiques, n'est-ce pas, vous les Menétrey, Corbaz et autres Amaudruz ?

De quoi faire pâlir d'envie ceux qui ne font pas partie de ces familles montaines «bien de chez nous...»!

Le «p'tit-bar-du-coin» très sympathique ma foi, vous a permis de papoter un moment et de prolonger le plaisir de la visite.

Votre Société de Développement (c'est bien un peu la vôtre de par-vos cotisations...) a été très heureuse de vous offrir cette exposition et les encou-

ragements reçus l'incitent à remettre celà, quand... nous verrons!

Four à pain

Dans l'immédiat, nous espérons que vous serez aussi nombreux, et particulièrement les enfants, à vous mettre

«tous dans le pétrin»

c'est à dire: à venir confectionner vous-même votre bonhomme de la Saint Nicolas avec l'aide de l'équipe du Four à pain.

Retenez bien la date:

samedi 5 décembre

de 9 h. à 13 h.

au four à pain de la Cure

(carrefour de Coppoz)

Vous pourrez également acheter des pains cuits au feu de bois. Nous vous disons donc «à bientôt»,

Votre Société de Développement

de nos lecteurs

La flotte sur le Mont

Juillet	105 litres/m²
Août	42 litres/m²
Septembre	73,5 litres/m²
Octobre	194 litres/m²

S.C.

En bref

- L'amour change de nom à chaque saison de la vie.
- Heureusement que la bêtise et la méchanceté ne se vendent pas: «Il y aurait trop de millionnaires».
- L'homme qui ose pleurer n'est pas sot.
- Les amitiés et les amours sont souvent des mirages.

Sophie Culand

Les trucs

- Afin que les fruits riches en jus ne détrempent une pâte à tarte, badigeonnez le fond de celle-ci avec de l'œuf battu.
- Le vinaigre de cidre est un excellent produit de beauté naturel. Mélangez à parts égales une mesure de vinaigre de cidre et une de glycérine. Mettez cette préparation en flacon et conservez-la au frais. Cette lotion peut être employée comme tonique ou comme «after-shave» après le rasage; elle adoucit et rafermit la peau.
- Vour rendrez une sauce au vin moins âpre en lui ajoutant un peu de chocolat.
- Vous n'aurez plus de difficulté à enfiler un lacet démuni d'embouts dans des œillets si vous en trempez l'extrémité dans du vernis à ongles incolore.

Sophie Culand

Dictons de décembre

- A la Sainte Barbe (4 déc.) soleil peu arde.
- Quand Saint-Ambroise (7 déc.) voit neiger, de 18 jours de froid nous sommes en danger.
- S'il gèle à Noël matin, les aires seront chargés de grain.
- A la Saint-Thomas (21 déc.) les jours au plus bas.

Sophie Culand

La pensée du mois

Il faut dépenser le mépris avec une grande économie, à cause du grand nombre de nécessiteux.

Chateaubriand

Dictons de janvier

- Pluie de janvier, clarté, brouillards font s'aliter.
- Saint-Vincent clair et beau, plus de vin que d'eau.
- Quand sec est janvier, ne doit se plaindre le fermier.
- Lune d'argent, c'est le beau temps.

La pensée du Mois

Il n'y a qu'un pas du fanatisme à la barbarie.

Diderot

poèmes

Noël d'espoir

Il y a bien, bien longtemps de cela,
Nous rappellent les Ecritures,
Toutes les étoiles brillaient cette nuit là,
Présage sans doute de bon augure...

Les troupeaux n'en finissaient pas de brouter,
Tant la lumière était encor vive;
D'où venait qu'aussi leur berger
Se pénétrait d'une pensée intuitive ?

Il se préparait un grand bouleversement,
Quelque chose de surnaturel, mais quoi?
Deux voyageurs, l'un contre l'autre cheminant:
C'était Marie et Joseph, tout remplis d'émoi.

Venant de loin, ils s'étaient vus refoulés
Dans les auberges: pas la moindre petite place,
Ni abri pour une nuit pour les héberger;
Marie, tout à coup, se sentait lasse...

Et puis la lumière: tout se transfigure !
Le secours arrive, grâce à une étable.
Entrons. Ô ! une crèche sur fond d'azur;
Puis Jésus vient au monde, joie ineffable.

Un bœuf et un âne tout à coup réveillés;
Dans leur tête, une question se pose:
Pardieu ! Si nous essayions de réchauffer
Ce petit Ange à la frimousse rose...

Mais pourquoi ce fils de Marie,
Descendant de la Maison de David,
N'aura connu ni dentelles ni pierreries ?
Son père lui avait tracé son chemin aride...

Mais Jésus possède déjà un trésor fabuleux,
Ce grand Amour pour toute la Terre;
Il aura ce pouvoir merveilleux
De pénétrer nos corps de cette soif de prière.

Croire en lui ! Il nous donne tout en main

Pour tisser avec nos cœurs un bel ouvrage
Si le Démon emmêle les fils du jour au lendemain,
L'on recommencera ! Le soleil brille après l'orage.

Alléluïa ! Sonnez, cloches du monde entier !
Suivons tous l'Etoile jusqu'à Bethléem,
Emboîtons le pas des chameliers,
Et que nos chants secouent Jérusalem !

Edith Collet

4 coins du mont

Dates de parution pour 1993

En 1993, le journal «Aux 4 coins du Mont» continuera a paraître tous les deux mois. Vos articles doivent être déposés au plus tard à la date indiquée, à l'adresse suivante:

M. Rémy Vaucher, ch. du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, téléphone 653 90 03.

Pour l'année 1993, le calendrier est le suivant:

Dépôt des articles	Parution
10 janvier	fin janvier
10 mars	fin mars
10 mai	fin mai
10 juillet	fin juillet
10 septembre	fin septembre
10 novembre	fin novembre

Merci de votre collaboration et de votre ponctualité.

prochain journal

Parution

Fin janvier 1993.

Date limite du dépôt des articles

10 janvier 1993.

Rédacteur

M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653.90.03

Meilleurs Vœux pour la nouvelle année

Tu seras mon rocher !

Petit Enfant qui va naître,
Au doux visage d'ange,
Toi si fragile petit Être,
Déjà je m'accroche à tes langes...

Ô petit Jésus, tu seras mon rocher.
Soumise à tes commandements,
Mon appui dans tous les dangers,
Je te le promets humblement.

Et si la tempête faisait rage,
Secouant furieusement mon bateau,
Je laisserai passer l'orage,
A l'image du simple roseau.

Que ferais-je sans Toi,
Mon Etoile du matin ?
Tu seras là, ravivant ma foi
D'un signe de Ta main.

Oui ! tu seras mon rocher
Et ma barre d'appui
Contre tous vents déchaînés
Ou maléfices de mauvais esprits.

Tu seras mon jardin d'Eden,
Ma bruyère sur la lande,
Mon beau champ de verveine,
Ma forêt de Brocéliande.

Et si un jour je doute
En Tes saintes paroles,
Si je ne retrouve plus ma route,
Pardonne à ma tête folle.

Dans les ténèbres Tu seras ma Lumière
Une lampe qui ne s'éteindra pas.
Dans mon sommeil au cimetière,
D'un sourire Tu me fleuriras...

Mon sapin !

Comme il est beau, mon sapin !
Si noble dans sa modestie,
Tout habillé de vert, ce baladin;
Avec un peu de rien, il s'épanouit.

Qu'il soit de la Pologne,
De l'Alaska ou de la Finlande,
Du pays Lorrain de la cigogne,
C'est le berger sous sa houppelande...

Son murmure dans le vent,
C'est sa musique à lui,
Sa douce flûte de Pan,
Sa berceuse des nuits.

Sa chanson crépite dans l'âtre
Comme son champ le grillon
Toujours joyeux, un peu folâtre,
Dansant sur ses tisons.

Il faut le voir, majestueux, saluer bas
Sous son lourd manteau de neige,
Etincelant sous sa parure de frimas,
Rêvant de sa blanche Norvège...

Mais c'est pour la Noël
Qu'il se pique d'honneur,
Illuminé jusqu'au Ciel,
C'est bien là tout son bonheur.

Rutilant comme la soie,
Il voit petits et grands,
Comme un immense feu de joie
Briller les yeux sous le firmament.

Tout scintillant et guirlandé
Il a voulu se faire tout beau,
Pour fêter à sa manière le Nouveau-Né
Et briller comme un pur joyau.

Oui ! briller comme l'Etoile
Pour saluer l'Enfant-Roi,
Par delà tous les voiles,
Dans le monde, tout à la fois.

Edith Collet

Les autorités
de la Commune du Mont-sur-Lausanne,
ainsi que l'ensemble du personnel
communal
souhaitent à tous
d'excellentes fêtes de fin d'année et
espèrent que 1993 sera une année
heureuse pour chacun